LE MAG EN LIEN AVEC LES HABITANTS DE LA VILLE



## COMMENTRY

NUMÉRO 9 - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2016 // WWW.COMMENTRY.FR

VIE LOCALE p.5

« au cœur des Quartiers » Saison 2

#### VIE PRATIQUE p.6

Les temps forts de la rentrée

#### EN DIRECT... p.16-17

Retour sur le conseil municipal SORTIR p.20-21

Les dates à ne pas rater







Chères Commentryennes, chers Commentryens,

Comme vous, sans doute, ce sont des sentiments d'effroi et de tristesse qui m'ont saisi en apprenant que la folie meurtrière avait de nouveau repoussé les limites de l'horreur le 14 juillet sur la promenade des Anglais à Nice, puis le 26 juillet dans l'église de Saint-Etienne-du-Rouvray. Comment ne pas penser aux victimes? Comment ne pas penser au traumatisme de leurs familles, de leurs proches? Comment ne pas être profondément solidaire? Chacune et chacun, nous nous sentons naturellement blessés. Car c'est bien ce que nous sommes qui est touché: un peuple qui tient à sa liberté de penser, fût-elle provocatrice, un peuple qui aime la convivialité d'une terrasse de café, l'ambiance festive d'un concert, un peuple fier de son histoire, qui en famille participe à la célébration de la fête Nationale, un peuple qui, croyant ou non, respecte les cultes, et ceux qui en ont la charge, qu'ils soient curés, pasteurs, rabbins, imams. Face à l'intolérable, à l'inacceptable, c'est tout ça et bien d'autres valeurs que nous partageons qui nous permettent de rester debout, qui nous donne la force de continuer de vivre et de ne pas renoncer.

C'est ce que nous avons fait chez nous, les 13 et 14 juillet, et lors des autres manifestations de l'été. C'est aussi pour cela que j'ai souhaité que le 14 juillet soit de nouveau commémoré à Commentry: un temps de fête et de partage fraternel la veille; une gerbe déposée aux Monument aux morts à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour que la France reste libre; la médaille d'honneur de la ville pour rappeler que si nous sommes égaux en droits, l'engagement personnel et collectif, au service de l'intérêt général, témoigne du sens du devoir et mérite d'être distingué.

Nos valeurs ne sont jamais définitivement acquises. Il nous appartient à tous de les défendre mais surtout de les faire vivre. Et de les inculquer aux plus jeunes, en famille, à l'école, au centre aéré, dans les associations... Avec la rentrée, ces activités vont reprendre. C'est en pensant aux événements tragiques de l'été que je salue l'investissement quotidien des parents, des enseignants, des animateurs, dans leurs belles missions d'éducation des enfants.

Bonne rentrée à tous!



www.commentry.fr



Claude Riboulet, Maire de Commentry,

Président de la communauté de communes Commentry / Néris-les-Bains, Conseiller départemental, Rapporteur général du budget.



#### Pour assurer sa rentrée...

On pense à s'inscrire sur les listes électorales

Rendez-vous à la mairie avant la fin de l'année, pour une inscription qui prendra effet au 1er mars 2017, et donc vous assure de pouvoir voter l'année prochaine. Sont concernés les Français (es) non inscrits (es) sur une liste électorale, dont les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2017, et les nouveaux habitants de la commune. Les changements d'état civil ou d'adresse intra-muros doivent aussi être indiqués à la Mairie, au service à la Population avant le 31 décembre 2016.

On adhère à une association communale

La ville de Commentry en compte une centaine... de quoi trouver chaussure à son pied! Alors pour être sûr de le prendre tout au long de l'année, grâce à une activité qui vous épanouie, n'hésitez plus et adhérer. Plus d'informations au point Associations de l'Agora, rue Abel-Gance - 04 70 64 49 09.

On devient réserviste

À la suite des vagues d'attentats, le gouvernement a insisté sur l'importance des réservistes, des forces jusque-là trop peu utilisées. Cet engagement peut prendre plusieurs formes. Avec la réserve opérationnelle, il se fait dans la gendarmerie, l'armée de terre, l'armée de l'air et la marine. Avec la réserve citoyenne, il passe par un rôle de communication et de sensibilisation du public aux sujets proches de la défense nationale. Plus d'informations sur www.gouvernement.fr/aider-son-armee-comment-devenir-reserviste

On s'envole pour la Nuit des lucioles

Et c'est parti pour une nouvelle édition de notre célèbre alternative aux vilaines sorcières et autres citrouilles effrayantes. A Commentry, c'est en lumière et en musique que l'on fait la fête, telle une ribambelle de petites lucioles illuminant la nuit. Rendez-vous le vendredi 28 octobre dès 20 heures devant l'OPAC, fidèle partenaire de l'animation familiale de l'automne.

On bénéficie de bons conseils juridiques

Le 30 juin dernier s'est tenue avec succès à Commentry la 1<sup>re</sup> permanence de la Maison de la Justice et du Droit. D'autres suivront. Cette entité située à Fontbouillant met à votre écoute des professionnels pour tout problème juridique. Désormais, chaque jeudi de 10h à 12h, elle compte aussi un écrivain public pour vous aider à rédiger vos courriers. Pour prendre rendez-vous avec lui, appeler le 04 70 64 75 95.

SOMMAIRE EDITO

p.2

**MEMO** p.3

A LA UNE

VIE PRATIQUE

p.6-9

DOSSIER p.10-13

EN DIRECT...
DES QUARTIERS
p.14-15

EN DIRECT...
DU CONSEIL MUNICIPAL
D.16-17

EN DIRECT...
DE LA COMCOM

EXPRESSIONS

AGENDA p.20-21

D'ICI ET D'AILLEURS

D'HIER A AUJOURD'HUI

p.23

**PREVENTION** 

# Retour sur l'installation du CLSPD

Le 8 juin dernier, le comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), était lancé depuis la salle du conseil municipal qui réunissait pour la première fois sa trentaine de membres. S'inscrivant dans le cadre du contrat de ville en veille active de Commentry, il est surtout une réponse concrète à la lutte concertée contre les phénomènes de délinquance.



De gauche à droite: Eddie Bouttera, Sous-Préfet de Montluçon, Arnaud Cochet, Préfet de l'Allier, Claude Riboulet, Maire de Commentry et Eric Camous, Procureur de la République.

Le CLSPD est l'instance de concertation entre les institutions et les organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité.

#### **Objectifs**

- **Prévenir** plus efficacement les actes de malveillance dans les lieux de la vie quotidienne et développer la prévention;
- Consolider les partenariats locaux de prévention et favoriser leur coordination en positionnant le maire au centre du dispositif, en lien étroit avec l'adjoint en charge de la sécurité et la circulation;
- Mieux prévenir la délinquance des mineurs et mieux protéger les victimes et améliorer la prévention des violences intrafamiliales.

La loi du 5 mars 2007 place le maire au cœur de la prévention de la délinquance. Elle lui donne les moyens « d'anticiper ou de détecter les évolutions de la délinquance ». Présidé par Claude Riboulet, Maire de Commentry, le CLSPD est structuré en trois collèges. En sont membres des élus, des chefs de services de l'État

ou leurs représentants désignés et des représentants professionnels et associatifs. Il a été installé le 8 juin dernier, en présence du Préfet de l'Allier, du Sous-Préfet de Montluçon, du Procureur de la République et bien sûr du Maire de Commentry. Son animation a été confiée à Chrystelle Rigault, agent de la mairie et soutien administratif de la police municipal depuis déjà un an.

### Des actions de prévention locales, opérationnelles et ciblées

Lors de la réunion d'installation du 8 juin dernier, une charte de déontologie a été signée par tous les membres, afin de préserver la confidentialité des informations. Les premiers échanges ont porté sur les conduites addictives et la prise en charge des victimes, l'hébergement d'urgence, l'animation sociale ou encore le décrochage scolaire. Des groupes de travail vont être mis en place pour chacune de ces pistes de réflexion. C'est en effet cette méthode très opérationnelle, qui a été retenue pour apporter des solutions réelles et concrètes aux problématiques soulevées.

#### PAROLES D'ÉLUS...



« Le CLSPD est un lieu de concertation, portant prioritairement sur des actions de prévention. Il doit être résolument pragmatique ; la mobilisation des acteurs doit être fluide et rapide. ».

Claude RIBOULET, Maire de Commentry le 8 juin dernier, lors de la séance d'installation du CLSPD. VIE PUBLIQUE

### **RDV « au cœur des Quartiers »** Saison 2

La municipalité de Commentry privilégie les rencontres directes avec la population, faisant de l'implication des habitants dans la vie de la commune un objectif primordial pour construire ensemble la ville de demain. « Au cœur des quartiers » est l'occasion pour l'équipe municipale d'échanger avec les habitants, comme elle a pu le faire au printemps dernier les vendredis matin, de fin mars à fin juin, place du 14 juillet avec « Au cœur du marché ». Là, au pied de l'Hôtel de Ville, nombreux sont les habitants qui ont pu librement interpeller les élus sur des problèmes le plus souvent techniques (voirie, propreté urbaine, sécurité, etc.). À chaque fois, la même démarche est appliquée : les remarques et requêtes des habitants sont consignées, étudiées puis traitées par les services municipaux qui, dans la mesure du possible, règlent les problèmes. Mais au-delà de la résolution de vos préoccupations, ces temps forts d'échanges et de discussions directes entretiennent aussi et surtout le bien vivre ensemble, provoquent le débat et sont l'honneur de nos valeurs républicaines.



### 8 nouveaux rendez-vous au cœur des quartiers

Après une première session réussie en 2015, réunissant à chaque fois de 20 à 40 personnes, les élus seront donc à nouveau auprès des habitants, dans leur quartier. Vous trouverez ci-dessous le calendrier des rencontres 2016.

Carrefour des Pégauds samedi 10 septembre - 10h à 12h

Place du marché couvert samedi 17 septembre - 10h à 12h

Place verte - Cité Léon Lévy samedi 24 septembre - 10h à 12h

**Prairie de l'Agora - B**<sup>d</sup> **De Gaulle** samedi 1<sup>er</sup> octobre - 10h à 12h

Espace vert rue de la Brande samedi 8 octobre - 10h à 12h

Place du champ de foire samedi 15 octobre - 10h à 12h

Parking du Vieux-Bourg samedi 22 octobre - 10h à 12h

La Torche - Proche du lavoir samedi 29 octobre - 10h à 12h

### *i* VIE PRATIQUE

JEUNESSE.

### **Les temps forts** de la rentrée

À travers ses actions, le service jeunesse de la ville développe des animations, soutient des projets, participe à des actions de prévention... bref, accompagne les jeunes au quotidien. La rentrée est l'occasion de rappeler certains de ces dispositifs et noter quelques dates dans son agenda!



#### Des aides pour les études

Avec la remise des chéquiers « fournitures scolaires » offerts à tous les collégiens commentryens (sur présentation d'un certificat de scolarité), sur la base de 3 chèques d'une valeur de 5 € utilisables à la Maison de la Presse, au Grand Bazar et à Carrefour Market. Mais aussi avec le Fond Montusès, legs du Docteur J. Montusès, qui aide financièrement les jeunes pour leurs études après la 3° ou en formation professionnelle.

#### Des animations

« Café chocolat » offre aux jeunes un espace d'information et d'échanges au PIJ, autour d'une thématique et en toute convivialité.

Le 17 septembre de 10 heures à 12 heures : « le PIJ fait sa rentrée » Le 8 octobre de 10 heures à 12 heures : « Arrivée du passeport loisirs 2016/2017 »

- « Anim'jeunes vacances d'Automne » du 20 au 28 octobre, avec au programme, du sport, des animations créatives, et comme toujours une sortie
- « La Nuit des lucioles » : le vendredi 28 octobre à partir de 20 heures.
- « La Bourse aux jouets »: Le dimanche 20 novembre à l'Agora; Inscription du 17 octobre au 5 novembre auprès du service jeunesse ou sur <u>www.commentry.fr.</u>

**Pour plus d'informations** : *Service jeunesse* - 04 70 08 33 39 *jeunesse@ville-commentry.fr* 

**SENSIBILISATION** 

## Parce que nous pouvons tous y être confrontés!

Découverte en 1906, la maladie d'Alzheimer est une affection du cerveau dite « neuro-dégénérative », c'est-à-dire qu'elle entraîne une disparition progressive des neurones. Aujourd'hui, 3 millions de Français sont directement ou indirectement touchés par la maladie d'Alzheimer, dont plus de 850 000 personnes malades. Avec près de 225 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année, la maladie progresse. Pourtant, nous restons peu informés sur cette pathologie encore mal connue, mal perçue, et insuffisamment prise en

charge. Pour aider l'association France Alzheimer et maladies apparentées à faire entendre la voix des familles, et donner un véritable écho à des récits de vie, le projet « Des mots pour Alzheimer » met en scène sept personnalités : Marion Game, Daniel Russo, Chantal Ladesou, Marina Vlady, Paul Belmondo, Nicole Croisille, Eric Pierrot, qui ont accepté de prêter leur voix et leur image.

**Pour plus d'informations**: Découvrez cette campagne de sensibilisation et toutes les actions qui sont mises en place,

partout en France, autour de la Journée mondiale Alzheimer du 21 septembre 2016 sur www.francealzheimer.org





**CULTURE** 

# Les vendredis à Commentry, c'est « ouverture d'esprit »!

Les acteurs culturels de la ville vous laissent une petite quinzaine de jours, début septembre, pour préparer la rentrée : les cartables des enfants, les inscriptions à la musique ou à la Piscine... Puis, ils vous invitent à partager des vendredis pas comme les autres, avec deux temps forts en partenariat avec le Département, histoire d'aiguiser votre curiosité avant de découvrir la Saison culturelle résolument récréative de Commentry.



## **Ailleurs**L'escapade commentryenne du mij

#### Du 17 septembre au 19 novembre 2016

Espace culturel la Pléiade Mardi et jeudi : 14h à 18h Mercredi, vendredi et samedi : 9h30 à 12h et de 14h à 18h Entrée libre

Le mij, patrimoine du Conseil départemental de l'Allier, a ouvert ses portes au public en 2005 pour devenir en 2012, le premier musée de l'illustration jeunesse. Installé dans un prestigieux hôtel particulier du centreville de Moulins, le mij a pourtant accepté de s'exposer hors ses murs. C'est ainsi qu'une quarantaine d'œuvres dédiées au voyage s'exile à l'espace culturel la Pléiade. Des animations destinées au jeune public viendront ponctuer cette escale commentryenne.



### Je ne suis pas une libellule

Ouverture de saison

### Vendredi 23 septembre 2016 à 20 heures

Agora <u>Entrée libre</u> Réservation obligatoire à l'Agora au 04 70 64 49 09

Vous l'aviez adoré dans « L'envers du décor » lors du lancement de saison en 2014... Flannan Obé revient avec un spectacle solo, accompagné d'un piano! Entre pépites oubliées et créations récentes, entre rires (beaucoup) et larmes (une ou deux), il partage des chansons qui sont autant de tableaux intimistes que de séquences brillantes. Il en profite pour égrainer quelques rêves choisis, quelques souvenirs qui ont marqué son drôle de parcours.



### La valse des Hommelettes

Ouverture du festival de contes « Il était une voix »

### Vendredi 30 septembre 2016 à 20 heures

Agora Entrée libre

« Les Antliaclastes » est une compagnie de théâtre de marionnettes qui utilise un mélange unique de techniques et de styles de marionnettes, masques, et machines. Leurs propositions artistiques, essentiellement muettes, avancent aux rythmes de surprises incessantes et d'images contrastées. Ce spectacle signe l'ouverture à Commentry du festival itinérant de contes, organisé par le Conseil départemental de l'Allier.

LE CHIFFRE A RETENIR

5 000

C'est le nombre de personnes qui ont fréquenté l'espace culturel la Pléiade sur la saison 2015-2016, à l'occasion de spectacles, concerts, ateliers et conférences, animations jeunesse, accueil de scolaires et autres établissements. Record à battre pour la saison à venir!

### (i) VIE PRATIQUE

VIE PRATIQUE

### Vos contacts

### au conseil des Séniors

Installé le 24 mars dernier, le conseil des Seniors de Commentry est une instance de réflexion, de consultation, de concertation et de proposition, qui sert de lien entre le CCAS, les élus et la population

Le conseil des Seniors est un moyen à la fois d'écoute et d'action supplémentaire pour la municipalité et les habitants. Force de proposition, il recueille des avis, notamment ceux des aînés sur tous les sujets relatifs à la vie de la cité. Motivés et investis dans leurs missions, ses membres se sont rencontrés d'abord le 24 mars, puis le 26 mai et le 23 juin. Ils se réuniront à nouveau le 22 septembre. Animées par Bernadette Lajouanine, conseillère municipale déléguée et Adrienne Solignat, en mission service civique, les séances ont été l'occasion d'aborder les questions de stationnement et de circulation, du transport à la demande, du repas de fin d'année des aînés. Pour faciliter les remontées d'information et les échanges avec les habitants, ses membres ont proposé de réaliser le trombinoscope ci-dessous. Ainsi, vous pourrez plus facilement les contacter!



**Chantal Munier** cmunier2@free.fr

**Maurice Gidel** 



Christian Berthonèche 06 84 64 04 26 chp2231@orange.fr



Paule Iovino paule.iovino@orange.fr



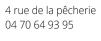
**Louis Bernadon** 26 rue Jean Jaurès



24 bis rue Gabriel Péri luciennebeaujouen@orange.fr



**Colette Tourand** 4 rue de la pêcherie











**Marcel Mougeard** marcel.mougeard@orange.fr



COMMENTRY BIENVENUE EN VILLE

#### COMMENTRY - Le mag en lien avec les habitants de la ville

Directeur de la publication : Claude Riboulet – claude.riboulet@ville-commentry.fr <u>Directrice de la rédaction</u>: Caroline Bardot – caroline.bardot@ville-commentry.fr Ont participé à la rédaction : Caroline Bardot, Yannick Zulawinski.

<u>Ligne graphique</u>: Agence Turbulences - corinne@turbulences.fr <u>Composition et mise en page</u> : Agence XXI Communication - info@21communication.com

Impression: Typocentre - commercial@typocentre.fr
Distribution: association COUP DE MAIN // <u>Tirage</u>: 4 700 exemplaires
Dépôt légal à parution // <u>Crédits photos</u>: Y. Zulawinski/Ville de Commentry - G. Charbonnel -Fotolia - Adobe stock

communication@ville-commentry.fr

Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.



#### **BIENVENUE**

### Ils s'installent à Commentry!



#### Lamode pas chère

Depuis début juillet, Isabelle Houssaye et Cindy Watteux ont ouvert au 14 bis, rue Christophe Thivrier, une boutique de prêt-à-porter pour hommes et femmes, des petites tailles aux très grandes, et enfants. Ces demoiselles nous viennent d'Avignon ou elles œuvraient déjà dans ce secteur d'activité. Au magasin, vous trouverez du neuf, du déstockage, des fins de série, pour tout le monde et à bas prix. Grâce au rachat effectué auprès de particuliers, une partie dépôt-vente permet même d'acquérir des vêtements pour 50 centimes pièce.

**Contact**: 06 69 54 72 84 - Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi et samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 12h.



Damani Fethia Traiteur

Installée depuis trois ans à Commentry, Fethia a sans doute déjà régalé quelques-uns d'entre vous de ses spécialités marocaines et françaises. Derrière son sourire permanent et sa jovialité communicative, il y a une professionnelle horspair qui sait s'adapter et répondre sur-mesure à toutes les demandes : repas en famille, entre amis ou collègues, apéritif dinatoire, cocktail, anniversaire, mariage, etc. En mode salé et sucré, classique ou exotique, appétit d'oiseau qui picore ou d'ogre qui engloutit, sa carte propose des mets traditionnels de la gastronomie française et marocaine. Et dire qu'il va falloir patienter jusqu'au prochain prétexte afin de lui passer commande!

Contact: 06 28 98 22 09 - 04 70 64 62 44 - 12 rue du Bourbonnais

→ L'équipe des aides à domicile du CCAS



#### MARDI // AIDE A DOMICILE

→ Les aides à domicile rapportent dans les locaux du CCAS les clefs des usagers et les téléphones d'astreintes du week-end. Puis elles préparent ensemble les plannings, adaptés aux besoins et aux attentes des bénéficiaires. Le service procède aussi aux nouvelles inscriptions, à l'instruction des dossiers et aux visites préalables des logements concernés.

#### MERC. VEND. // PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES

→ Sur rendez-vous, les assistantes sociales reçoivent les usagers et les accompagnent individuellement dans leurs demandes d'aides diverses: logement d'insertion, sécurité sociale, surendettement, RSA, aides aux chômeurs, fonds de solidarité pour le logement. Pour les personnes sans domicile fixe, le CCAS peut aussi servir de boîte postale après accord des assistantes sociales

### JEUDI // COMMISSION PERMANENTE D'ATTRIBUTIONS FACULTATIVES

→ Toutes les aides du CCAS qui peuvent être attribuées (déclic emploi, coup de pouce santé, secours, chèques accompagnement personnalisé, aides aux anciens, aquacom, etc.) sont étudiées selon les barèmes et traitées par les assistantes sociales. Puis, elles sont présentées en commission permanente.

#### **SAMEDI** // AIDE SOCIALE LÉGALE

→ Les demandes d'entrées en maisons de retraite, en unités de soins de longue durée ou en EHPAD sont étudiées car elles sont soumises aux conditions de ressources et de biens des personnes. Préparées au CCAS, ces demandes sont ensuite envoyées au Conseil départemental pour décision





ACCUEIL DU PUBLIC

## Bienvenue en ville!

Parce que la première impression est souvent la bonne, l'accueil du public constitue un vecteur d'image fondamental et occupe une fonction stratégique. Pourtant longtemps relégué au second plan, il est aujourd'hui repensé pour acquérir un rôle clé dans l'image que l'on souhaite communiquer. Ces dernières années, l'État et les collectivités se sont mobilisés pour améliorer l'accueil des usagers et adapter les services aux nouveaux modes de vie et aux nouvelles technologies. À la clé, des enjeux qualitatifs avec le développement d'une offre de service plus performante, et organisationnels, avec la modernisation des services. À Commentry, plusieurs lieux accueillent du public, aux premiers rangs desquels l'Hôtel de Ville. L'aménagement de son nouvel espace dans le hall est l'occasion de présenter ici les modalités d'accueil du public dans les différents sites de la ville. Bienvenue chez nous, bienvenue chez vous!

## Un nouvel espace

### d'accueil

nnoncé lors des élections de mars 2014 et confié à un groupe de travail interne en septembre 2015, l'aménagement de l'espace d'accueil de la mairie est opérationnel depuis fin juillet. Il s'agit d'abord de proposer un guichet unique permettant de mieux orienter l'usager dès qu'il franchit le pas de porte de l'Hôtel de Ville. De plus, une grande partie des démarches concernent des services techniques (eau, assainissement, voirie, urbanisme, etc.) dont l'accueil se faisait à l'étage. Non seulement cette situation ne permettait pas de disposer d'un espace de confidentialité satisfaisant, mais en plus elle ne répondait pas aux normes d'accessibilité destinées aux personnes à mobilité réduite. Or, la mairie se doit de garantir un même niveau de service pour tous. Enfin, cet aménagement s'accompagne d'un renforcement de l'administration électronique. Le nouvel espace d'accueil fait office de vitrine pour la ville avec un écran d'information et de promotion installé au mur, auquel s'ajoute une borne interactive libre d'accès et la dématérialisation de nombreuses démarches sur www.commentry.fr.

L'accueil est assuré alternativement par Sandra Bonnici et Audrey Montrigot. Elles gèrent le standard téléphonique et sont en capacité de répondre aux demandes, qui étaient le plus souvent satisfaites à l'accueil des services techniques, puisque toutes deux relèvent de ces derniers. Le troisième poste est plus particulièrement axé sur l'accueil, l'information générale et le standard téléphonique. Cet espace d'accueil sera ouvert au public les lundis et samedis matin de 8h à 12h, et du mardi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. ◆

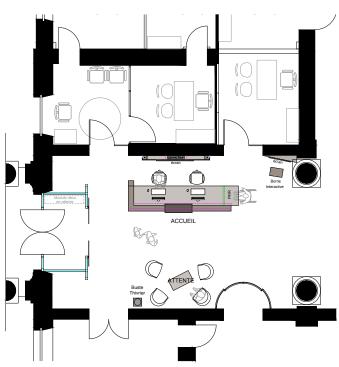
#### Ce qu'il faut retenir :

- **Un accueil physique** dès l'entrée dans l'Hôtel de Ville
- Un accueil individualisé avec bureau dédié et aménagé
- Un accueil accessible aux personnes à mobilité réduite
- **Un accueil efficace** avec un traitement direct des demandes
- **Un accueil chaleureux**, avec un espace qui n'est plus seulement un lieu de passage

50

C'est environ le nombre de contacts physiques et téléphoniques reçus chaque jour dans le nouvel espace d'accueil.





20 255 € HT

C'est le montant total des travaux nécessaires à son aménagement.





### Raymond AUCLAÍR

Adjoint délégué au personnel et à l'administration générale

## **1.** Pourquoi avoir voulu réaménager le hall de l'Hôtel de Ville ?

L'idée est de pouvoir proposer un accueil physique, et de rétablir la qualité des échanges directs, dès l'entrée dans le bâtiment. Nous l'avions annoncé dans notre programme électoral. Moins de trois ans après, c'est fait!

## **2.** Comment le projet a-t-il été perçu par les agents de la municipalité ?

Au-delà de notre programme électoral, ce nouvel aménagement avait aussi été cité par les agents, dans le cadre du projet d'administration de la collectivité. L'un des enjeux de cet accueil au rez-de-chaussée est bel et bien aussi d'améliorer les conditions de travail des agents de l'étage.

## **3.** Dans ce cas, peut-on parler d'un projet davantage interne que tourné vers l'extérieur ?

On peut surtout parler d'un projet global car tout se rejoint : le service public renvoie à la satisfaction de l'intérêt général. L'esprit de cet aménagement, c'est celui de servir et d'être au plus près des usagers, de leurs attentes et leurs besoins. Et cette notion-là est fondamentale pour les agents de la fonction publique.

SALLES COMMUNALES

# A votre disposition, sous conditions

Le patrimoine de la ville de Commentry dispose d'un certain nombre de salles. Cellesci peuvent accueillir des réunions, des formations, des spectacles, des conférences et autres activités culturelles ou sociales. Elles sont utilisées par des associations locales ou ayant un intérêt local, des partis politiques, des syndicats, des organismes de formations, des entreprises ou encore des particuliers. Ainsi, le théâtre municipal et les salles de l'Agora sont soumis au paiement d'une redevance suivant les tarifs fixés par le conseil municipal en séance du 22 juin dernier ou peuvent être exonérés sous conditions.

#### Le théâtre A. Thivrier

Utilisé pour des conférences, des expositions, des spectacles, des vins d'honneur, des projections, des concours de belote, de tarot ou encore des lotos. D'une superficie de 117 m² avec une scène de 62 m² et 185 places assises, le théâtre dispose également d'un bar et de vestiaires, auxquels on peut ajouter le prêt de tables, chaises, micros, écran, sonorisation, chambre froide, lave verres, verres et tasses à café.

**Renseignements** auprès de l'accueil de la mairie au 04 70 08 33 30 - Descriptif complet sur <u>www.commentry.fr</u>

#### L'Agora

Elle dispose de trois salles pouvant être utilisées pour des conférences, expositions, spectacles, bals, vins d'honneur, projections sans cabine, concours de belote ou de tarot, lotos. Elle dispose d'un espace de restauration, d'un bar et d'un vestiaire.

**Renseignements** auprès de l'accueil de l'Agora, Rue Abel Gance au 04 70 64 49 09 - Descriptif complet sur <u>www.commentry.fr</u>

#### Des salles gratuites

Destinées exclusivement aux organismes ou autres associations, il s'agit de salles situées Place Stalingrad ou rue de l'Hôtel de Ville : la grande salle Alphonse Pigeret, la petite salle Alphonse Pigeret, la salle Lafanechère et la salle Camille Tourret.

Renseignements auprès de l'accueil de la mairie au 04 70 08 33 30.

#### L'accueil des nouveaux arrivants

Annoncé dans le programme électoral de la majorité, l'accueil des nouveaux arrivants s'organise.

Soucieuse de soigner l'arrivée des nouveaux habitants, la municipalité va mettre en place un dispositif spécifique, pour assurer leur intégration. A l'instar des bébés commentryens qui sont accueillis avec un cadeau de la commune, les nouveaux arrivants le seront avec un kit d'informations pratiques. Ils bénéficieront d'une cérémonie d'accueil, s'accompagnant d'une visite de la ville qui pourrait être effectuée par des « ambassadeurs » Commentryens volontaires, afin de favoriser les échanges. Au-delà, il s'agit de développer une stratégie d'attractivité globale pour notre ville, qui sera dévoilée en fin d'année.





### Allo ? A l'eau ?

La Piscine de Commentry reprend ses horaires habituels et l'ensemble des activités pour petits et grands. Pour la natation adulte, l'aquatrouille, les cours pour enfants débutants, moyens ou en perfectionnement, vous devrez vous inscrire du 19 au 23 septembre, et au préalable passer des tests à la Piscine entre le 12 et le 16 septembre. Pour l'aquagym, l'aquastep, l'aqua-palme et le body-sculpt, l'aquabike et l'aquatraining, vous pourrez acheter des cartes de 10 ou 30 séances à partir du 12 septembre. Toutefois, pour l'aquabike et l'aquatraining, la réservation est conseillée une semaine à l'avance. C'est votre anniversaire? Fêter le à la Piscine en profitant d'une zone réservée. Et profitez de la soirée « aqua découverte » du vendredi 30 septembre de 18h à 22h pour découvrir l'ensemble des activités.

Plus d'informations : La Piscine - Rue Abel-Gance Tél. : 04 70 02 29 60 - lapiscine.commentry@orange.fr



LA PLEIADE

# Culture & compagnie

L'espace culturel la Pléiade va lui aussi retrouver son flux habituel d'usagers; qu'il s'agisse de louer un livre, un CD ou un DVD, de simples consultations ou recherches mais aussi de participer aux nombreuses animations: jusqu'à 3 ans « Les tout petits », pour les 4-11 ans « Animacontes » et « Comme il a fait lui », pour les 12 ans et plus « le club ados » (horaires dans l'agenda p.20-21) mais aussi des ateliers artistiques pour adultes.

Plus d'informations : Espace culturel la Pléiade - Place de la Butte - Mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h - mardi et jeudi de 14h à 18h

#### **CCAS**

### 100% Famille

Courant 2017, l'équipe du CCAS de Commentry fera ses cartons, passant du 4, rue Lavoisier au 22, avenue Marx Dormoy. Là, dans la Maison des services publics, elle pourra pleinement jouer son rôle d'acteur clé dans l'accompagnement des familles. Présente au quotidien pour les informer sur leurs droits et leurs devoirs, les orienter vers les bons interlocuteurs, les accompagner dans leurs démarches. La plaquette jointe au magazine vous présente les dispositifs qui s'adressent aux Commentryens ainsi que les grandes lignes de la politique familiale de Commentry.

**Plus d'informations**: Du mardi au vendredi: 9 h 00-12 h 00 et 13 h 30-16 h 30 / Samedi: 9 h 00-12 h 00 - Tél. 04 70 09 70 70 accueil.cy.ccas@orange.fr





Comme chaque année depuis trois ans, la ville effectue une campagne de peinture routière, afin d'offrir un coup de frais à la signalétique au sol. Celle-ci, assurée par les agents communaux, a commencé plus tard cette année, en raison des conditions météorologiques exécrables du printemps.

#### En campagne dès la rentrée!

A partir de mardi 13 septembre, le service des eaux de la ville débutera sa campagne de relève des compteurs, avenues des Pégauds et des Rémorêts et dans le lotissement des Rémorêts. Comme à chaque campagne, nous vous rappelons qu'il faut veiller à l'accessibilité de votre compteur. En cas d'absence, il est possible de faire parvenir à la mairie la fiche laissée par les releveurs ou de communiquer votre relevé de compteur au 04 70 08 33 57. Les releveurs seront munis d'une carte d'identification professionnelle qu'ils seront en mesure de présenter sur demande. Quant aux autres quartiers de la ville, ils seront prévenus du passage par voie de presse.

### GYMNASE JEAN-PELLEZ

Les bardages des façades du gymnase Jean-Pellez ont été remplacés par de nouveaux panneaux translucides en polycarbonate alvéolaire sur plus de 520 m². Ils offriront au bâtiment une nouvelle jeunesse ainsi qu'une nette amélioration de l'éclairage naturel et de l'isolation thermique. De plus, un accès sur l'arrière du bâtiment va permettre d'améliorer les conditions de maintenance et l'accès aux tribunes. S'élevant à 57 846 €, la commune a bénéficié pour ces travaux d'une subvention du Conseil départemental, au titre du dispositif de soutien aux travaux sur les équipements sportifs, pour un montant de 17 354 €.



**→** Gymnase Jean-Pellez

### CENTRE-VILLE

Les agents du Centre technique municipal ont procédé au nettoyage des trottoirs en centre-ville. A cette fin, une machine a été louée pour une durée de 150 heures. Equipée d'une cloche de nettoyage à eau avec quatre jets haute pression (210 bars) à 70°C, elle est aussi dotée d'une aspiration avec une cuve d'un mètre cube. En enlevant les matières organiques, ce procédé empêche les herbes et mousses de proliférer et contribue à l'entretien des voiries.

### LES REMORETS

L'équipe de voirie de la Ville a réalisé une remise à niveau des trottoirs sur une partie de l'avenue des Rémorêts (de la rue Victor Auclair jusqu'au carrefour Chevantière/Père Mathieu), en décaissant sur 3 à 5 cm dans un premier temps, puis en procédant à une remise en forme en tuf compacté.





### ILOT DU 4 SEPTEMBRE

La commune va réaménager l'ancienne ligne du « chemin de fer à ficelle » en voie verte. Ainsi, à chacun des croisements de cette voie et des rues Lavoisier/Allende et 4 Septembre, un plateau traversant sera construit. Il permettra de limiter la vitesse des automobilistes et matérialiser ces intersections. Le carrefour à l'angle des rues du 4 Septembre et de l'avenue du Président Allende sera également réaménagé. Il est prévu un plateau traversant à l'amont de ce carrefour en venant de Néris-les-Bains, et l'intégration d'un container à verre enterré. L'ensemble de l'aménagement bénéficiera d'une « zone 30 ». Les travaux devraient débuter courant octobre, occasionnant des perturbations de circulation dans le quartier.

### PLACE DE LA LIBERTE

Débuté le 20 juin, cet aménagement vise à améliorer la sécurité du carrefour à forte fréquentation, avec une diminution significative de la vitesse. Les travaux avancent conformément au calendrier prévisionnel et devraient donc être achevés pour fin septembre. Une grande partie du carrefour étant déjà réalisé, il reste la finition d'une partie des trottoirs, avec de fortes perturbations de circulation durant l'application des couches de roulement par le Département.



Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en conseil municipal. Nous vous rappelons que le compte-rendu est affiché sur panneau à côté de la Mairie et aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune.

e conseil municipal est chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (loi de 1884). Il vote le budget, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides ou des subventions. En amont, les dossiers soumis au vote lors du conseil municipal sont étudiés en commissions. Elles sont au nombre de quatre:

- Finances, administration, services publics, économie;
- Travaux, logement, urbanisme quartiers, sécurité;
- Solidarités, jeunesse, famille, séniors, scolarité;
- Animation, associations, sports, culture, patrimoine.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

#### Conseil municipal du 22 juin 2016

### Conseil municipal : minoration des indemnités de fonction des élus

Le gouvernement a décidé l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires à partir de 2016 (0,6 % le 01/07/16 et 0,6 % au 01/02/17). Le maire, les adjoints et conseillers délégués ne souhaitent pas voir augmenter leurs indemnités. il a été décidé de maintenir l'indemnité brute de fonction actuelle, sans tenir compte de la revalorisation du point d'indice.

### Avis de la commune sur l'arrêté préfectoral du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)

Le Préfet de l'Allier a adopté le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), qui définit une nouvelle carte intercommunale. Conformément à la loi, les communes concernées disposent ainsi d'un délai de 75 jours à compter de la notification de l'arrêté (08/06/16) pour délibérer et donner leur accord. Ainsi, le conseil municipal a décidé d'approuver l'arrêté de projet de périmètre relatif à la fusion de la communauté de communes de Commentry/Néris-les-Bains et de la communauté de communes de la Région de Montmarault.

#### Création d'un pôle social et d'initiatives sis 22 avenue Marx Dormoy

Le projet de création d'un « pôle social et d'initiatives » au lieu-dit « labo de la gare » a été inscrit au budget 2016 présenté et voté en conseil municipal du 6 avril 2016. Un appel d'offres a été lancé et les prestataires ont été retenus pour chacun des neuf lots définis. Cette consultation a aussi conduit à actualiser le plan de financement. En effet, ce projet est éligible aux aides publiques de l'Europe (15 %), de l'État (25 %), de la Région (30 %) et de la comcom (10 %), soit 80 % d'aides pour un investissement de 603 465,38 €HT.

### Délibération cadre portant sur la politique familiale de la ville de Commentry

Suite à un état des lieux établi par les services municipaux, il apparaît que plus de 42 actions ou animations sont mises en œuvre auprès des familles commentryennes par différents intervenants. Fort de ce constat, il est apparu nécessaire à la municipalité de redéfinir la volonté politique de la Ville, au travers d'une délibération cadre. Il s'agit essentiellement de conforter le CCAS dans son rôle d'accompagnement des familles, et de définir comment permettre à tous l'accès à des services adaptés et facilement mobilisables. Ce document fait office de référentiel de la politique familiale de Commentry, en donnant des orientations, déclinées en plan d'actions et soumises à évaluation.

### Tarifs communaux: nouvelle politique tarifaire applicable au temps d'accueil périscolaire (TAP) et à la pause méridienne

La politique tarifaire de la ville est l'un des enjeux de la délibération cadre évoquée précédemment. Suite à un état des lieux, le Conseil municipal a décidé d'adopter une tarification unique de la pause méridienne, accompagnée d'un dispositif à caractère social. Elle s'établit à 2,25 €/repas; 3,38 € pour les usagers hors Commentry. Cette procédure ne concerne pas le temps de garderie, dont le tarif restera corrélé au quotient familial, en raison de la participation financière de la CAF. Deux modifications néanmoins: un tarif maximum à 2,36 € pour les usagers hors Commentry et la majoration de 0,40 € pour le goûter de l'après-midi.

## Tarifs communaux: actualisation de la tarification des services publics (TAP, Anim' jeunes, prêt du matériel communal, photocopies et point associations, école de musique, piscine municipale, Agora, théâtre)

Le Conseil municipal a adopté les nouveaux tarifs des services publics, suite aux propositions de la commission de tarification réunie le 2 juin 2016.

### Conditions de mise à disposition à titre gratuit des salles municipales ou avec un tarif préférentiel

Dans son patrimoine, la commune dispose de salles susceptibles d'accueillir, des réunions, formations, conférences, etc. Les utilisateurs sont notamment des associations locales ou à intérêt local, partis politiques, syndicats, entreprises, particuliers. Pour se mettre en conformité avec la loi, il convient de définir les conditions de mises à disposition, d'application des tarifs ou d'exonération des droits de location de ces équipements. Il s'agit notamment de conventionner avec un certain nombre d'utilisateurs et de rappeler que les lotos ne peuvent pas bénéficier de gratuité de salles.

### La Pléiade: renouvellement des équipements informatiques / Demande de subvention DRAC

Il répond à l'obsolescence des équipements et à l'évolution des nouvelles technologies: nouvelles versions de logiciels pour bénéficier d'une nouvelle génération des systèmes de gestion documentaire, renouvellement des postes de travail de la médiathèque et de la salle multimédia et acquisition de liseuses et tablettes tactiles. L'ensemble est estimé à 43 343 €HT, pour lequel une subvention sera sollicitée auprès de la DRAC (pouvant aller jusqu'à 50 %).

### Renouvellement de la convention pour la capture des animaux errants ou dangereux

Les services de la Ville ne disposent pas des moyens techniques adaptés pour capturer et héberger les animaux errants et/ou dangereux, procéder à l'enlèvement des animaux blessés ou décédés sur la voie publique et intervenir en toute sécurité. Le conseil municipal décide de renouveler la convention avec « L'auberge Canine du Puits Magnier », qui assure cette mission. Le montant total de chaque intervention fait l'objet d'une facturation à la commune, ensuite refacturée au propriétaire de l'animal.

### Urbanisme: acquisition de parcelles bâtie et non bâtie lieudit Chantoiseau

Le Conseil municipal a décidé de donner son accord à la préemption de la parcelle AL64 située lieu-dit Chantoiseau (105 m²)

avec le tiers indivis sur la parcelle mitoyenne cadastrée AL 62 (290 m²). Les services de France Domaines l'ont estimé à 6 000 € pour l'acquisition et 1 100 € pour les frais notariés. En usant de ce droit, la commune répond à un souci de sécurité publique, en veillant à améliorer la visibilité dans le carrefour des rues Henri Antoine Baury et Chantoiseau.

### Urbanisme : demande d'enregistrement de la société CIMV au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

La société CIMV projette l'implantation d'une installation de bio-raffinage à base de matières végétales au sud d'ADISSEO (ex Visserie Forgée du Bourbonnais). Il s'agit d'un démonstrateur à échelle industrielle réduite. Compte tenu de la réglementation en vigueur, ce projet est soumis à enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Parallèlement à la consultation du public (du 20/06 au 18/07), le conseil municipal, qui est appelé à donner son avis, apporte son accord à cette demande d'enregistrement.

#### Jeunesse: passeports loisirs 2016/2017 - 17e édition

Pour favoriser et développer l'accès aux loisirs chez les jeunes, la ville attribue depuis plusieurs années des chéquiers « Passeport Loisirs ». Fort de son succès (250 chéquiers retirés en 2015), le conseil municipal décide de reconduire cette action en éditant 350 passeports valables du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017. Des conventions seront reconduites. D'autres seront signées avec de nouveaux partenaires: le « Grand Bazar/Starjouet » et sur proposition du Conseil des Jeunes, la Pléiade et le PAL.

### Mise en place d'un conventionnement au travers d'une convention d'objectifs type

Conformément aux orientations proposées dans la délibération du 6 avril 2016 et portant sur les subventions aux associations, une convention d'objectif type a été élaborée. Elle concerne dans un premier temps l'USPC Athlétisme, le BEC, le COAC, CAP03, le Club d'escalade, l'USPC Boules lyonnaises, Chiens d'utilité, l'Espérance. L'objet de ces conventions est de définir les engagements réciproques des parties: ils portent sur les orientations en matière de politique sportive, les obligations comptables, financières et administratives, de communication.

### Création d'un dispositif d'accueil de résidences artistiques au service d'une politique culturelle

La Ville reçoit de plus en plus de demandes de résidences artistiques sur l'Agora. Au regard des investissements techniques récents (son et lumière), ces demandes constituent aujourd'hui une opportunité. Aussi, un dispositif dédié va être instauré. Il devrait permettre d'enrichir la programmation culturelle, faciliter l'accès à la culture pour tous, positionner Commentry comme une plateforme culturelle dynamique. Ce dispositif sera ouvert à toutes les formes artistiques regroupées sous l'appellation « spectacle vivant ». Bien que prioritairement destinés aux organisations artistiques professionnelles structurées (compagnies, collectifs, etc.), il sera également ouvert à l'accompagnement de pratiques collectives amateurs.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

# Locaux disponibles pour entrepreneurs motivés



Favoriser l'implantation d'entreprises sur son territoire est une priorité de la communauté de communes de Commentry / Néris-les-Bains. L'Hôtel d'entreprises, réalisé en 2006, en est une parfaite illustration. Véritable outil de développement économique, la construction d'une extension à cet équipement apparaissait comme une évidence. Le projet proposé par Anne Kergrohenn, et validé par les élus, se compose de 3 nouveaux espaces, avec bureaux et ateliers. Les travaux ont démarré en mars 2016, pour une livraison en fin d'année. Il reste actuelle-

ment 2 lots disponibles à la location :

- lot 11 : 1 atelier d'environ 147 m², 2 bureaux d'environ 12 m² chacun et des sanitaires/vestiaires d'environ 20 m² ;
- lot 12 : 1 bureau de 12 m² et sanitaire au RDC et 1 espace bureau collectif d'environ 31 m² à l'étage.

#### Renseignements et informations:

Mathieu Michard, directeur - 04 70 09 70 20

#### **CULTURE**

### Les médiathèques font leur rentrée

#### Médiathèque Mots-Passant

Rue du Chéroux - 03 170 CHAMBLET - Tél.: 04 70 07 99 28

Mardi / jeudi : de 15 h 00 à 17 h 30

Mercredi: de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 17 h 30 Vendredi: de 10 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30

Samedi: de 10 h 00 à 12 h 00

#### Mercredi 5 octobre à 10 h 30

Dans le cadre du Festival « Il était une voix » organisé par la médiathèque départementale de l'Allier, Thierry Bénéteau se produira avec son spectacle mêlant conte, musique, chansons et poésie « Lune et l'autre ».

Tout-petit (à partir de 1 an) - Durée : 25 min - Gratuit sur inscription au 04 70 07 99 28 à partir du 15 septembre 2016.

#### Médiathèque de Néris-les-Bains

Rue Barra - 03 310 NERIS-LES-BAINS - Tél.: 04 70 03 21 08 Mardi, mercredi et vendredi: de 15 h 00 à 17 h 30 Jeudi: de 10 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 17 h 30

Samedi: de 10 h 00 à 12 h 00

#### Samedi 8 octobre à 10 h 30

Monique Jouvancy, Rachel Dufour et Anne Gaudrier livrent leurs coups de cœur de la rentrée littéraire 2016 à travers les lectures de dix romans suivie d'une présentation des auteurs. Public adultes - Durée: 1 h 30 - Entrée libre.

#### Espace ludothèque

Plus de 500 jeux disponibles, au sein des médiathèques, pour réunir petits et grands autour du jeu! Horaires d'ouverture des médiathèques. Adhésion gratuite - Modalités de prêt : 1 jeu ou 1 jouet par famille pour 3 semaines.

**JEUNESSE** 

### Le mercredi,

### c'est permis aux Galibots!



L'Accueil de Loisirs intercommunal Les Galibots fonctionne tous les mercredis après-midi en période scolaire. Il est ouvert en priorité aux enfants âgés de 4 à 14 ans, dont les parents sont domiciliés et résidants au sein de la comcom. Puis, dans la limite des places disponibles, peuvent aussi être inscrits les enfants à partir de 3 ans scolarisés et ceux dont les parents travaillent au sein de la communauté de communes.

Pour les enfants inscrits l'après-midi avec repas, un ramassage gratuit par bus est effectué au sein des écoles du territoire communautaire après la classe et le soir, au point d'arrêt fixé dans chaque commune. Les activités se déroulent de  $11\,h\,30$  à  $17\,h\,30$  (avec un accueil de  $11\,h\,30$  à  $12\,h\,15$  et de  $17\,h\,30$  à  $18\,h\,00$ ).

Pour les enfants inscrits l'après-midi sans repas, un ramassage gratuit par bus est effectué le soir au point d'arrêt fixé dans chaque commune. Les activités se déroulent de 13 h 30 à 17 h 30 (avec un accueil de 17 h 30 à 18 h 00).

**Attention!** Les inscriptions se font au plus tard le mercredi qui précède la période souhaitée.



# Commentry pour tous

#### UN ETE MEURTRIER.

La période estivale n'aura pas connu de trêve: C'est la République qui fut prise pour cible le jour de la fête nationale, faisant un lourd bilan à Nice, puis la religion catholique avec l'assassinat d'un prêtre dans son église. Au-delà des symboles, nous sommes solidaires de toutes les victimes d'attentats et nous associons à la peine des familles. Ces actes odieux ne doivent pas nous aveugler, et la raison doit l'emporter sur les passions. On doit aussi s'interroger sur le bien fondé de notre politique extérieure qui ne doit pas aller à la surenchère. Après l'abandon de nos valeurs, c'est à la guerre de tous contre tous que veulent nous mener ces fanatiques.

#### **NOTRE VILLE.**

Lors du conseil municipal du 22 juin dernier, la nouvelle politique tarifaire remet en cause le principe de gratuité au motif qu'il « interroge la valeur symbolique du service proposé ».

L'une de nos valeurs républicaines est justement le principe de gratuité. Il garantit la solidarité entre tous les citoyens, notamment par le prélèvement de l'impôt et sa redistribution. Il s'applique entre autres à toutes les activités se rattachant à l'enseignement dans les établissements scolaires publics. Ce principe de gratuité ne concourt pas à la dépréciation du travail des professionnels rémunérés par l'Etat, mais participe au contraire à la grandeur de leur action au service de tous, et plus particulièrement les plus démunis ou en difficulté. À Commentry, nous comptons sur les fonctionnaires dont la mission particulière de service public garantit la solidarité. En voulant remettre en cause ce principe de gratuité, la politique du groupe majoritaire porte en elle les prémices d'une redéfinition du principe républicain de Fraternité.

Et il en va de même de la suppression du quotient familial pour la tarification des cantines scolaires: les tranches les plus élevées verront une diminution du tarif tandis que les plus démunis subiront une augmentation, libres à eux de venir solliciter une aide auprès du CCAS: il semblerait que Monsieur le Maire confonde charité et solidarité!

Vient s'ajouter à cette liste la promotion d'une politique anxiogène avec voisins vigilants, vidéo surveillance, autant d'éléments sans réelle efficacité, on l'a vu à Nice, et qui tendent à créer un climat délétère en surfant sur les peurs et le repli sur soi. Il en va de la responsabilité de tous les politiques en ces temps troublés de ne pas souffler sur les braises et de favoriser l'apaisement et les solidarités.

## Commentry de toutes nos forces!

#### Nouveau tarif de la cantine : plus simple et plus juste.

Jusqu'à présent, la tarification des restaurants scolaires était établie selon 5 tarifs, correspondants à des tranches de quotient familial. Ce tarif s'applique non seulement au repas servi, mais également au temps de la pause méridienne, soit deux heures d'accompagnement des enfants par les services municipaux. Dans l'ancien système de tarification, le montant de la participation de l'ensemble des familles ne couvrait pas le seul prix d'achat de la nourriture.

Le coût complet d'un repas incluant les denrées, le personnel, les charges fixes, etc. s'établit à 13,78 €.

Lors de sa séance du 22 juin dernier, le conseil municipal a décidé de supprimer la tarification selon le quotient familial et d'appliquer un tarif unique pour tous. Ce tarif devient « tarif de la pause méridienne ». Il comprend à la fois le temps de restauration et celui de surveillance avant que ne débute le temps scolaire de l'après-midi. Il est fixé à 2,25 €, soit le prix des seules denrées alimentaires. La commune prenant à sa charge tout le reste, c'est-à-dire plus de 80 % du coût réel. Pour les usagers non Commentryens, le tarif est fixé à 3,38 €, soit une majoration de 50 % du tarif appliqué aux Commentryens. Ce n'était pas le cas auparavant : les extérieurs à la commune payaient le même prix, alors qu'ils ne sont pas contribuables de Commentry.

Simple et parfaitement compréhensible, cette tarification nécessite d'être complétée par une politique à caractère « social ». Conforté dans son rôle d'accompagnement et d'acteur clé de la politique familiale de la ville, le Centre communal d'action social (CCAS) met en place un nouveau dispositif de soutien aux familles. Ainsi, toutes celles qui jusqu'alors payaient moins de 2,25 € le repas, pourront être accompagnées et aidées de façon individuelle, selon chaque situation particulière, donc de manière beaucoup plus juste. Avec ce magazine, est diffusée une plaquette présentant l'ensemble des services proposés aux familles (plus de 40!) et les mesures facilitant l'accès à la pause méridienne, mais plus largement à la culture, au sport et aux autres services municipaux. Autant dire que la politique familiale à Commentry est non seulement particulièrement diversifiée, mais plus encore accessible à tous. Qui pourrait de bonne foi oser dire le contraire? L'opposition peut-être, comme d'habitude... d'ailleurs, elle a voté contre les nouvelles mesures d'aides du CCAS en direction des familles, pourtant beaucoup larges et solidaires! Ne cherchons pas à comprendre : c'est de la politique politicienne...

#### Envie de sortie, de culture, de se défouler... demandez le programme!



#### Vendredi 9 septembre

#### Concours de pétanque

En doublette pour les licenciés FFPIP en semi-nocturne sur la place s'ouvre à tous les sports de du Champ de Foire à partir de 19h.

Renseignements: Commentry Pétangue au 06 73 57 22 95 www.blogpetanque.com/commentrypetangue



#### Samedi 10 septembre

#### Sport en Fête

Le stade municipal I. Thivrier 14h à 19h pour la 1<sup>re</sup> édition de « Sport en Fête » avec sur place, des démonstrations, initiations et invitations à la pratique avec les associations de la commune. D'autres animations sportives sont prévues sur les différents sites et stades de la ville.

Renseignements: Service des sports 04 70 02 29 60 www.commentrv.fr



#### 14 sept. et 12 oct.

#### Service vestiaire

De 8 h 30 à 16 h 30, l'association familiale de Commentry et sa région organise son service vestiaire: au 13 bis rue du Bourbonnais le 14/09 et au 29 bis rue de la République le 12/10.

Renseignements: 04 70 64 64 86



#### Du 17 sept. au 19 nov.

#### **Ailleurs**

Le MIJ, musée de l'illustration jeunesse, expose à la Pléiade. Une quarantaine d'œuvres, de ce musée entièrement dédié aux œuvres graphiques réalisées pour la jeunesse, sur la thématique du voyage sont à découvrir.

Renseignements: Espace culturel la Pléiade 04 70 64 40 60 www.commentrv.fr



#### 17 sept. et 8 oct.

#### Autour d'un café chocolat

Pour les jeunes commentryens, rencontres au PIJ de 10h à 12h. Le 17 septembre sur le thème « le PIJ fait sa rentrée » et le 8 octobre « distribution du passeport loisirs »

Renseignements: PIJ - 04 70 09 28 36 www.commentry.fr



#### **Brocante**

Brocante - vide-greniers au clos des Acacias. Inscription avant le 10 septembre.

Renseignements: Amicale du clos des Acacias 07 80 09 26 70 ou 04 70 64 60 21



Dimanche 18 septembre Dimanche 18 septembre Vendredi 23 septembre

#### La Transcommentryenne

Randonnée pédestre (3 parcours de 8, 13 et 19 km), VTT (4 parcours de 15, 24, 40 et 57 km) et équestre (2 parcours de 15 et 24 km) ouvert à tous. Parcours famille. Ravitaillement et barbecue à l'arrivée. Accueil et départ à partir de 8h au stade R. Charbonnier, rue de la Grange. Inscription sur place.

Renseignements: CAP03 au 06 09 13 71 44 cap.03@sfr.fr - www.cpo03.fr www.facebook.com/cap03rac



#### Ouverture de saison

La saison 2016/2017 débute officiellement dès 20h lors d'une soirée entièrement gratuite mais sur réservation avec le spectacle « le ne suis pas une libellule » de Flannan Obé.

Renseignements: www.commentry.fr

#### Envie de sortie, de culture, de se défouler... demandez le programme!



#### Samedi 15 octobre

#### Ciné-concert « les virtuoses »

Salle de l'agora à 20 h 30, profitez du film de Mark Hernan (césar du meilleur film étranger) et surtout ouvrez grands les oreilles grâce à son orchestration en direct par les musiciens du Brass Band Loire Forez.

Renseignements:
 OMPAC au 04 70 64 49 09
 www.commentry.fr



#### samedi 22 octobre

#### La mouette et le chat

Pour les enfants dès 3 ans, à la Pléiade, par la compagnie théâtrale « Chamboule tout », venez découvrir l'histoire d'une mouette et du chat qui lui apprend à voler. Une pièce de théâtre basée sur la solidarité, le respect de la différence et de la nature.

Renseignements: Espace culturel la Pléiade 04 70 64 40 60 www.commentry.fr



#### Mercredi 26 octobre

#### Don du sang

De 15h à 19h, la salle de l'Agora accueille la traditionnelle collecte de dons de sang de l'EFS.

Renseignements: Thierry Perret - 06 71 95 63 50



#### Vendredi 28 octobre

#### Nuit des lucioles

Comme chaque année les équipe de l'OPAC et de la ville vous attendent nombreux pour faire briller Commentry de mille feux, participer au défilé et profiter des animations musicales et pyrotechniques.

◆ Renseignements:
service jeunesse - 04 70 08 33 39
www.commentry.fr



#### Tous les samedis\*

#### Les tout petits

Avec « Les tout petits », la Pléiade propose une animation destinée aux enfants jusqu'à 3 ans, tous les samedis de 11 h à 11 h 30, avec la présentation de contes, comptines, jeux de doigts. Démarrage en octobre.

▼ Renseignements: Section jeunesse de l'espace culturel la Pléiade - Place de la Butte Mardi et jeudi de 14 h à 18h, mercredi, vendredi et samedi: 9h30 à 12h et 14 h à 18h 04 70 64 40 60 www.commentry.fr



#### Un samedi sur deux\*

#### Le club ados

Un samedi sur deux, de 16h à 17 h 30, la médiathèque accueille « *le club ados* ». Des coups de cœur, des échanges sur des romans, BD, DVD et CD sont partagés entre tous les participants. Démarrage en octobre.

► Renseignements: Section jeunesse de l'espace culturel la Pléiade - Place de la Butte Mardi et jeudi de 14 h à 18h, mercredi, vendredi et samedi: 9h30 à 12h et 14 h à 18h 04 70 64 40 60 www.commentry.fr



#### Tous les mois\*

#### Animaconte

Une fois par mois, de 16 h 30 à 17 h 30, une animation autour du conte et une activité créative sont proposées aux enfants de 4 à 11 ans. Démarrage en octobre.

▼ Renseignements: Section jeunesse de l'espace culturel la Pléiade - Place de la Butte Mardi et jeudi de 14 h à 18h, mercredi, vendredi et samedi: 9h30 à 12h et 14 h à 18h 04 70 64 40 60 www.commentry.fr



#### Tous les trimestres\*

#### Comme il a fait lui

Une fois par trimestre, « *Animaconte* » cède sa place à « *Comme il a fait lui* ». Un atelier qui permet de découvrir l'univers d'un artiste. Démarrage en octobre.

Renseignements: Section jeunesse de l'espace culturel la Pléiade - Place de la Butte Mardi et jeudi de 14 h à 18h, mercredi, vendredi et samedi: 9 h 30 à 12h et 14 h à 18h 0470 64 40 60 www.commentry.fr

\* (hors vacances scolaires)



# Gérard Charbonnel met Commentry en boite depuis 1 an!



Gérard Charbonnel est installé à la Résidence du Bois des Forges avec toute sa famille, depuis le 1 er août 2015. Celui qui se définit lui-même comme un photographe vidéaste autodidacte fait profiter Commentry de ses talents. Suivez ses photos et vidéos sur le site <a href="https://www.commentry.fr">www.commentry.fr</a> et sur les pages Facebook et Google+ de la ville.

### « Faire des images, c'est une autre façon d'écouter »

### Comment vous êtes-vous retrouvés à Commentry?

Avec ma femme et nos trois enfants, nous vivions à Budelière en Creuse, où nous occupions un logement de fonction, relativement isolé. Je souhaitais qu'on puisse acquérir un « chez nous » et retrouver une vie sociale plus riche, avec un voisinage et des commerces de proximité. Nous recherchions une maison depuis un an déjà et nous avons eu un véritable coup de cœur pour celle-ci.

#### Comment s'est passée votre installation?

Ce que je tiens à dire, c'est que nous avons vraiment été très bien accueillis à Commentry! Je suis originaire de Saint-Flour et j'ai retrouvé ici cette ambiance de « petite ville conviviale ». Des déménagements, j'en ai fait quelques-uns dans ma vie et c'est bien la première fois que j'ai trouvé un tel accueil... des gens vraiment sympas et de bon conseil, que ce soit au niveau des services de la ville, des commerçants ou des voisins. Je crois qu'avec un minimum de bonne volonté, on peut arriver à bien vivre ensemble!

### Vous êtes passionné d'images. D'où vient ce goût?

J'avais un oncle qui possédait un château dans l'Aubrac. En traînant au grenier avec mon frère, je suis tombé sur une malle, contenant un authentique « Voigtlander 6x6 » et des plaques en verre représentant de scènes de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale, dans les tranchées. Ce qui me plaît dans la photo, c'est la mémoire: celle des lieux et des personnes. Pas uniquement la démarche artistique mais la question de la trace, du passage.

#### Vous faites de la photo à Commentry?

Je ne me déplace jamais sans un appareil photo ou une caméra! Au

➡ Barrage de Bazergues, par G. Charbonnel - Août 2015



départ, j'ai été étonné par la diversité de choses surprenantes dans cette ville. Je pense aux sculptures, au stade, au vélodrome et plus généralement aux infrastructures sportives et culturelles. Et puis en discutant avec les gens, on prend conscience de son dynamisme: grâce à ses nombreuses associations, ses commerces, la proximité des axes routiers.

#### Votre rêve de gosse?

Devenir architecte, puis chef d'orchestre et enfin éducateur spécialisé. J'aurais aimé vivre de la photo mais à l'époque, ce n'était pas envisageable. Aujourd'hui, je ne dirais pas non.

#### Si vous étiez un plan photographique?

Je serais un panoramique arrière, parce que plus tu recules, plus tu découvres des choses... Le champ s'élargit!

### Les personnalités que vous auriez rêvé de photographier?

Neil Armstrong, Gandhi, Steve Jobs et Philippe Decouflé.

Le meilleur conseil qu'on vous ait donné? Ne jamais se précipiter et au contraire, prendre le temps de la réflexion, de se saisir des situations, avant d'y apporter une réponse. Et aussi: il n'y a pas de honte à dire qu'on ne sait pas!

Visitez le site de Gérard Charbonnel: http://gdch63.wix.com/gcharbonnel. ◆



#### JOURNEES DU PATRIMOINE

### Visites privilégiées et insolites

La 33° édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu les 17 et 18 septembre prochains. Elle est placée cette année sous le thème « Patrimoine et citoyenneté »: une opportunité d'appréhender les lieux et les monuments emblématiques où la citoyenneté s'est construite et dans lesquels elle s'exerce quotidiennement. C'est dans cet esprit que l'équipe de l'espace culturel la Pléiade vous a concocté un programme sur mesure, où vous ne serez pas seulement spectateurs mais aussi acteurs!

Nombreux sont les monuments à visiter ou à revisiter, qu'ils soient habituellement ouverts au public ou qu'ils ne se visitent qu'exceptionnellement lors de ces Journées. Le thème de cette année « *Patrimoine et citoyenneté* » nous renvoie aux sources même de cette manifestation créée en 1984 : celle d'une appropriation par tous d'un bien commun, d'une histoire commune. Des réalisations telles que l'école, la mairie, le monument aux morts, même l'église, qui n'est plus depuis longtemps le symbole de la résistance à la République, incarnent la construction d'une identité nationale et locale, et le sentiment d'appartenance à une collectivité.

#### Samedi 17 septembre

- 9 h 30 : Accueil à l'Hôtel de Ville par Monsieur le Maire et visite de la salle du conseil municipal.
- 10 h 00 12 h 00: Grand jeu de piste dans la ville « La Meganeura s'est envolée! » Notre illustre libellule de l'ère quaternaire, exposée au Muséum d'histoire naturelle de Paris, nous a été prêtée à l'occasion des Journées du patrimoine. Patatras... Elle a disparu! Le prétexte de partir sur sa trace est l'occasion d'une découverte de différents sites du patrimoine de la ville. Là, des indices vous mèneront sûrement jusqu'à elle!
- 14 h 00 18 h 00 : « le patrimoine sort des réserves de la médiathèque » C'est munis de gants que vous pourrez feuilleter de magnifiques ouvrages qui sont habituellement jalousement conservés aux archives.
- 15 h 00 : visite guidée de la salle du patrimoine de la Pléiade par Raphaëlle Maraval, doctorante en histoire à l'université Paris IV et descendante d'Émile Mâle.





#### La locomotive « Ninette »

Locomotive de mine, de marque Schneider et Compagnie Creusot, produite en 1870, elle offrait une évolution nouvelle aux capacités de production des mines de l'époque. Sa réplique sera présentée à l'espace culturel la Pléiade du jeudi 15 septembre au mardi 18 octobre. Réalisée par Marc Caillot, Commentryen récemment retraité de l'industrie, il aura fallu à ce grand passionné de mécanique pas moins de 2 000 heures de travail pour réaliser cette magnifique reproduction de locomotive.

<u>Caractéristiques</u>: Echelle 1/5 - Longueur 120 cm - largeur 35 cm - hauteur 60 cm - Poids 90 kg environ.

# COMMENTR



Entrée libre

fête

en famille

Samedi 10 sept 2016 de 14h à 19h au stade municipal

- Découvertes sportives
- Démos et pratiques
   Ateliers d'initiation
- Stands d'information







En partenariat avec l'Office Municipal des Sports